

du Gâtinais, 30

## Najlae expulsée... puis autorisée à revenir

FEVRIER. - L'affaire Najlae va faire le tour des rédactions partout en France et alimenter les bulletins d'information pendant un mois. La jeune Marocaine habite dans sa famille à Château-Renaud. Dans un accès de colère, son frère la frappe et elle se réfugie chez une amie. Au moment de déposer plainte à la gendarmerie, les forces de l'ordre constatent que Najlae est entrée en France en 2005, à l'âge de 14 ans (afin d'échapper à un mariage arrangé) mais que sa situation reste irrégulière. Tout s'enchaîne très vite contre elle et ses amis apprennent dans la nuit qu'elle va être expulsée vers Casablanca. C'est à ce moment que commence une campagne de soutien. Une manifestation impressionnante rassemble des amis de Najlae et ses amis de la région, aux côtés de la journée internationale des



elle, jusqu'au Conseil régional et au député Suseur. Une manifestation rassemble 500 personnes à Orléans. Lundi 8 mars, jour de la journée internationale des femmes, le président de la République déclare qu'il est « prêt à accueillir Najlae si elle souhaite revenir ». Ce qu'elle fait évidemment. A l'accueille. L'affaire a une conséquence inattendue. S'estimant déçu, le préfet de Loiret a demandé l'avis du procureur de la République de Blois. Le préfet de Loiret a finalement autorisé son retour à Orléans. Lundi 8 mars, jour de la journée internationale des femmes, le président de la République déclare qu'il est « prêt à accueillir Najlae si elle souhaite revenir ». Ce qu'elle fait évidemment. A l'accueille. L'affaire a une conséquence inattendue. S'estimant déçu, le préfet de Loiret a demandé l'avis du procureur de la République de Blois. Le préfet de Loiret a finalement autorisé son retour à Orléans. Lundi 8 mars, jour de la journée internationale des femmes, le président de la République déclare qu'il est « prêt à accueillir Najlae si elle souhaite revenir ». Ce qu'elle fait évidemment. A l'accueille. L'affaire a une conséquence inattendue. S'estimant déçu, le préfet de Loiret a demandé l'avis du procureur de la République de Blois. Le préfet de Loiret a finalement autorisé son retour à Orléans.